

## Droit de cité à Beupré pour le 35 RGC

Par la Slt Isabelle Provost

Le 35<sup>e</sup> Régiment du génie de combat a reçu son Droit de cité par le maire de Beupré, Monsieur Michel Paré, le 4 mai dernier.

L'activité a débuté par une cérémonie devant l'Hôtel de Ville de Beupré où le commandant du 35<sup>e</sup> Régiment du génie de combat, le Lieutenant-colonel Yvan Martineau, a été conduit par le chef de Police pour demander le Droit de cité.

Le Lieutenant-colonel Yvan Martineau et M. Paré ont ensuite procédé à l'inspection des troupes et signé le parchemin confirmant l'autorisation du Régiment à parader dans la ville. Lorsque le Droit de cité a été accordé au Régiment, les troupes ont alors défilé dans les rues jusqu'à l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire au son de tambours, drapeaux consacrés et baïonnettes au canon.

À la suite du défilé, les personnes présentes étaient invitées à une exposition d'équipement militaire ainsi qu'à un diner communautaire où les Beupréens et Beupréennes ont pu échanger avec les membres du Régiment.

Le Droit de cité est issu d'une ancienne tradition qui remonterait au XV<sup>e</sup> siècle par laquelle une ville accordait à une unité militaire jugée fiable, le droit de défilé dans ses rues. De nos jours, au Canada, cette cérémonie symbolique est un honneur accordé par une ville à un régiment reconnaissant le travail de ses militaires.



Le Lieutenant-colonel Yvan Martineau frappe à la porte de l'Hôtel de Ville pour demander le Droit de cité à M. Michel Paré, le Maire de Beupré.



Le Lieutenant-colonel Yvan Martineau demande le Droit de cité à M. Michel Paré, le Maire de Beaupré, devant l'Hôtel de Ville.



Le Lieutenant-colonel Yvan Martineau procède à l'inspection des troupes avec le Maire de Beaupré lors de la cérémonie du Droit de cité.



Le Lieutenant-colonel Yvan Martineau signe le parchemin qui confirme le Droit de cité au Régiment qui lui permet de parader dans les rues de la Ville au son des tambours et baïonnettes au canon.



Le 35<sup>e</sup> Régiment du génie de combat défile dans les rues de Beupré après avoir obtenu son Droit de cité de M. Michel Paré, Maire de Beupré.